



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE

LICK

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

LICK

Société par actions simplifiée
RCS PARIS : 442 777 645

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique de la société LICK,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LICK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Lyon, le 15 juin 2022

DocuSigned by:
 Séverine HERVET
C22EB95103A0460...

Séverine HERVET

LICK

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	63 905	2 440	61 465	63 718
Fonds commercial	3	3		
Autres immobilisations incorporelles	282 110	282 110		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	346 018	284 553	61 465	63 718
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	1 000
TOTAL immobilisations financières :	1 000		1 000	1 000
ACTIF IMMOBILISÉ	347 018	284 553	62 465	64 718

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	243 576	81 702	161 874	
TOTAL stocks et en-cours :	243 576	81 702	161 874	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	224 323		224 323	22 432
Autres créances	343 840	23 846	319 994	320 280
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	568 163	23 846	544 317	342 713
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	14 942		14 942	69 495
Charges constatées d'avance	270		270	221
TOTAL disponibilités et divers :	15 212		15 212	69 716
ACTIF CIRCULANT	826 951	105 548	721 403	412 429

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	149		149	

TOTAL GÉNÉRAL	1 174 118	390 101	784 017	477 147
----------------------	------------------	----------------	----------------	----------------

LICK

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(17 468 347)	(17 354 556)
Résultat de l'exercice	131 594	(113 791)
TOTAL situation nette :	(16 335 754)	(16 467 347)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(16 335 754)	(16 467 347)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	82 881	126 076
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	82 881	126 076
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 209	13 018
Emprunts et dettes financières divers	2 412 695	2 412 695
TOTAL dettes financières :	2 428 904	2 425 713
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	12 185	15 709
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 451 136	14 372 823
Dettes fiscales et sociales	144 664	378
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	14 595 800	14 373 201
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	17 036 890	16 814 623
Ecarts de conversion passif		3 795
TOTAL GÉNÉRAL	784 017	477 147

LICK

Période du

01/01/21

au 31/12/21

Edition du

24/02/22

Devise d'édition

EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises	2 111 765	2 619 707	4 731 472	990 245
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 252	1 266	6 517	210
Chiffres d'affaires nets	2 117 016	2 620 973	4 737 989	990 454
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			136 055	15 260
Autres produits			903	41 212
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 874 947	1 046 926
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			4 154 658	965 759
Variation de stock de marchandises			(161 655)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			609 413	61 974
TOTAL charges externes :			4 602 417	1 027 733
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			880	6 231
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			34 986	
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :			34 986	
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 252	188
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 244	
Dotations aux provisions pour risques et charges				68 718
TOTAL dotations d'exploitation :			5 496	68 905
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			70 169	28 476
CHARGES D'EXPLOITATION			4 713 948	1 131 346
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			160 999	(84 420)

LICK

Période du 01/01/21 au 31/12/21
 Edition du 24/02/22
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	160 999	(84 420)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participation Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		584
		584
CHARGES FINANCIÈRES Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	149 29 256	29 955
	29 405	29 955
RÉSULTAT FINANCIER	(29 405)	(29 372)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	131 594	(113 791)
PRODUITS EXCEPTIONNELS Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		110 000
		110 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		110 000
		110 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	4 874 947	1 157 510
TOTAL DES CHARGES	4 743 353	1 271 301
BÉNÉFICE OU PERTE	131 594	(113 791)



SOCIETE LICK SAS
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021

SOMMAIRE

- I PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES
DE L'EXERCICE**
- II PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**
- III NOTES SUR LE BILAN**
- IV NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**
- V AUTRES INFORMATIONS**

LICK SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

I.1. Présentation de la société

La société Lick, société par actions simplifiée, a pour activité principale la commercialisation de tous produits, matériels et services liés à l'électronique, l'informatique et les télécommunications.

I.2. Faits caractéristiques de l'exercice

La société Lick a continué de développer sur cet exercice la commercialisation des produits du groupe sur les market place, en s'ouvrant en outre sur d'autres pays comme l'Allemagne, l'Italie.

Elle s'est également bien développée sur l'export en dehors de son activité avec les market place.

I.3. Evénements postérieurs à la clôture

La guerre entre la Russie et l'Ukraine n'a pas à ce stade d'incidences sur les activités de la Société.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2021-

LICK SAS

Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

07 du 4 décembre 2021 modifiant le règlement n°2015-03 du 5 juin 2014 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

Le montant des capitaux propres à la clôture de l'exercice demeure inférieur à la moitié du capital social. Le principe de continuité d'exploitation est subordonné au soutien financier du groupe et à l'amélioration prévue des performances et de la rentabilité. Pour rappel, les besoins financiers sont assurés par la société mère Innov8 group qui marque ainsi son soutien.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices ;

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

II.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 2 à 3 ans.

II.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service). Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

LICK SAS

Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- | | |
|----------------------------|-------------|
| - Installations Techniques | 5 à 10 ans, |
| - Matériel et Outillage | 5 ans, |
| - Matériel informatique | 3 ans, |
| - Mobilier | 5 à 10 ans. |

II.3. Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

II.4. Stocks

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont évaluées au coût réel d'achat, net des remises obtenues des fournisseurs, et selon la méthode du coût moyen pondéré.

La dépréciation des stocks est déterminée au cas par cas en fonction du prix de vente futur, estimé selon la qualité et les possibilités d'écoulement du produit.

II.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont éventuellement dépréciées au cas par cas pour tenir compte des difficultés de recouvrement identifiées à la date de clôture des comptes.

II.6. Provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

LICK SAS

Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

II.7. Indemnité de départ à la retraite

Il n'y a pas de salariés inscrits dans la société au 31 décembre 2021.

II.8. Créances et dettes en devises étrangères

Les créances et les dettes en devises étrangères sont converties au taux de clôture, donnant lieu à constatation de perte ou gain de change latents.

LICK SAS

Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

III. NOTES SUR LE BILAN**III.1. Immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de brevets et licences pour une valeur brute de K€ 58 au 31 décembre 2021 comme au 31 décembre 2020, de logiciels pour une valeur brute de K€289 au 31 décembre 2021 contre K€282 au 31 décembre 2020.

La marque de Lick représente pour le groupe une véritable vitrine commerciale notamment au travers de son site internet, le référencement Google restant encore très efficace.

Le groupe génère des leads d'entrée, par l'intermédiaire du support qui redirige les contacts entrant, soit vers Ascendeo (accessoires) soit vers Extenso (mobiles et objets connectés), ce qui permet de favoriser le e-commerce.

Bien qu'aucune redevance ne soit facturée au titre de la mise à disposition de notre incorporel, sa forte utilisation, légitime la valeur d'inventaire telle que figurant au bilan.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Valeur brute 31.12.20	Acquisitions, apports, création	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute 31.12.21
Frais d'établissement et de développement					
Autres Immobilisations incorporelles	346 018	0	0	0	346 018
Total	346 018	0	0	0	346 018

AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres Immobilisations incorporelles	282 301	2 252	0	284 553
Total	282 301	2 252	0	284 553

III.2. Immobilisations corporelles

Il n'y a pas eu d'acquisition au cours de l'exercice.

LICK SAS

Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

III.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ne sont constituées que de dépôts et cautionnements, pour une valeur brute au 31 décembre 2021 de K€ 1 comme au 31 décembre 2020.

Les titres de participation de la Société Lick Iberia au capital de K€110, ont été sortie des actifs suite à la cessation d'activité de cette entreprise

Une reprise de provision pour dépréciation des titres a été comptabilisée pour 110 K€

	Valeur brute 31.12.19	Acquisitions, apports, création	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute 31.12.20
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	110 000		110 000	0
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts et autres immobilisations financières	3 400	0	2 400	1 000
Total	113 400	0	112 400	1 000

III.4. Stocks

Le stock brut s'élève à K€243 au 31 décembre 2021 contre K€82 au 31 décembre 2020.

Le stock de l'ancienne activité est entièrement provisionné pour K€ 78 et K€3 concernent la nouvelle activité soit un total de provision de K€81 contre K€82 au 31 décembre 2020.

III.5. Créances clients et comptes rattachés et autres créances

L'ensemble des créances s'élève à K€568 et est à moins d'un an.

Le poste client représente 224 K€.

Il n'y a plus de provision clients au 31 décembre 2021, tous les comptes clients provisionnés ont été constatés en irrécouvrable. Au 31 décembre 2020, elles avaient donné lieu à une dépréciation de 73 K€

En K€	31.12.21	31.12.20
Créances fiscales et sociales	154	320
Débiteurs divers	190	30
Total	344	350

III.6. Capital social

LICK SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

Le capital social s'élève à € 1 000 000 et se compose de 2 080 actions au nominal de €480.77 chacune, détenues à hauteur de 100% par la société INNOV8 GROUP.

III.7. Capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2020	(16 467)
Résultat de l'exercice	131
Capitaux propres au 31 décembre 2021	(16 336)

III.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges K€83 (contre K€126 au 31 décembre 2020) se détaillent de la façon suivante au 31 décembre 2021 :

	K€
Provision pour litiges :	83
Provision pour perte de changes :	0

En €	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
PROVISIONS				
Provisions pour litiges	117 718	0	34 986	82 732
Provisions pour perte de change	0	149	0	149
Provisions pour pensions et oblig. simil.				0
Autres provisions pour risques et charges	8 358		8 358	0
Total provisions risques et charges	126 076	149	43 344	82 881
Provisions sur immobilisations incorp.	3			3
Provision sur immobilisations financières	0		0	0
Provisions sur stocks et en cours	81 921	3 244	3 463	81 702
Provisions sur comptes clients	72 937		72 937	0
Autres provisions pour dépréciation	29 554		5 708	23 846
Total provisions pour dépréciations	184 415	3 244	82 109	105 550
Total général	310 491	3 393	125 453	188 431

LICK SAS
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

Le montant des reprises de provisions est totalement utilisé sur l'exercice 2021.

III.9. Dettes et créances – échéances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 000		1 000
Total de l'actif immobilisé	1 000	0	1 000
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	175 490	175 490	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 571	7 571	0
Etat - impôts sur les bénéfices			
Etat - taxe sur la valeur ajoutée	81 771	81 771	0
Etat - autres impôts et taxes	64 847	64 847	0
Groupe et associés	0	0	0
Débiteurs divers	189 651	189 651	0
Total de l'actif circulant	519 330	519 330	0
Charges constatées d'avance	270	270	
Total	520 600	519 600	1 000

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	16 209	16 209		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 451 136	14 451 136		
Personnel et comptes rattachés	0	0		
Sécurité sociale et autres organismes	0	0		
Taxe sur la valeur ajoutée	144 664	144 664		
Autres impôts et taxes	0	0		
Dettes sur immobilisations		0		
Groupe et associés	2 412 695	0	2 412 695	
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	17 024 704	14 612 009	2 412 695	0

Les dettes fournisseurs sont composées à hauteur de 13,7 M€ de dettes envers des

LICK SAS

Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

sociétés sœurs dont la majeure partie fait l'objet d'une garantie de la société mère.

III.10. Comptes de régularisation actif et passif**III.10.1. Produits constatés d'avance**

Il n'y a pas de produits constatés d'avance au 31 décembre 2021, tout comme pour l'exercice précédent

III.10.2. Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

En K€	31.12.21	31.12.20
Créances clients	51	0
Autres créances	79	2
Total	130	2

III.10.3. Charges à payer inclus dans les postes du bilan

En K€	31.12.21	31.12.20
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93	31
Dettes fiscales et sociales	0	0
Autres dettes	0	0
Total	94	32

III.10.4. Charges constatées d'avance

Le montant des charges constatées d'avance au 31 décembre 2021 est de 270 € contre 221 pour l'exercice précédent.

III.11. Filiales et participations

Lick SAS ne détient plus de titres de participation au 31/12/2021

LICK SAS

Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**IV.1. Ventilation du chiffre d'affaires net****IV.1.1. Répartition par activité**

En K€	31.12.21	31.12.20
Produits	4 732	991
Prestations de services	7	0
Total	4 738	991

IV.1.2. Répartition géographique

En K€	31.12.21	31.12.20
France	2 117	110
Export & CEE	2 621	881
Total	4 738	991

IV.2. Produits et charges d'exploitation

Les produits d'exploitation au 31 décembre 2021 s'élèvent à K€4 875 contre K€1 046 au 31 décembre 2020.

Les charges d'exploitation au 31 décembre 2021 s'élèvent à K€4 714 contre K€1 131 au 31 décembre 2020.

IV.3. Produits et charges financières

Les produits financiers au 31 décembre 2021 s'élèvent à K€0 contre K€1 au 31 décembre 2020.

Les charges financières au 31 décembre 2021 s'élèvent à K€30 comme au 31 décembre 2020.

IV.4. Produits et charges exceptionnelles

Il n'y a pas eu de produits exceptionnels au cours de cet exercice contre 110 K€ l'année dernière.

LICK SAS

Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

IV.5. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

En K€	Résultat avant impôt	Impôts	Résultat net
Résultat courant	132	0	132
Résultat exceptionnel	0	0	0
Total	132	0	132

IV.6. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :

En K€	Réintégrations	Reprises
Gains latents	4	0
Pertes latentes	0	1
Organic	0	0
Totaux	4	1
Net		3
Allègement de la dette future d'impôt		1

IV.7. Honoraires des commissaires aux comptes

L'information est communiquée dans le cadre des comptes consolidés.

V. AUTRES INFORMATIONS**V.1. Identité de la société consolidante**

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société INNOV8 GROUP, située 25-29 quai Aulagnier 92600 Asnières sur Seine et immatriculée au registre du commerce de Nanterre sous le numéro Siret 810 519 892 00022.

LICK SAS

Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale est signée avec INNOV8 GROUP et est applicable à compter du 1^{er} juillet 2015. Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, Lick calcul son impôt sur les sociétés indépendamment de la convention et le remonte à la société mère. Le résultat fiscal au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de Lick est un bénéfice de 131 594 €.

V.2. Effectifs

Il n'y a pas eu de salarié au cours de l'exercice 2021.

V.3. Rémunération des organes de direction

N/A

LICK SAS

Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

V.4. Engagements financiers

Montants exprimés en €	31.12.21	31.12.20
Effets remis à l'encaissement non échus	-	-
Garantie obtenue	13 711 104	13 789 402
Nantissement	-	-

Autres engagements financiers (en euros) :

Aucun

La société n'a souscrit aucun crédit-bail.

LICK
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 €
Siège social : 25-29 quai Aulagnier – 92600 Asnières-sur-Seine
R.C.S. NANTERRE 442 777 645
Ci-après (la "Société")

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 27 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le vingt-sept juin à 14 heures,

La société INNOV8 GROUP, société par actions simplifiée au capital de 20.854.665,90 euros ayant son siège social au 25-29 quai Aulagnier – 92600 Asnières-sur-Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 810 519 892, **représentée par son président, la société INNOV8, elle-même représentée par son gérant, Monsieur Stéphane BOHBOT**,

Associée unique, propriétaire de l'intégralité de Deux mille quatre-vingts (2.080) actions de la Société,

Sur convocation de son Président, la société INNOV8,

A pris les décisions qui suivent relatives à l'ordre du jour suivant, au siège social :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur la situation de la Société et son activité pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président et aux Directeurs Généraux,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Cabinet MAZARS, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par le Président et ont été adressés au Commissaire aux comptes dans les délais légaux.

Est présente à la réunion Madame Françoise Grand, Directeur Général.

Il est fait lecture à l'Associée Unique du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique,

après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021,

approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 131.594 Euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président et aux Directeurs Généraux, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Associée Unique **prend acte** de ce qu'aucune dépense et charge non déductible fiscalement n'a été engagée au cours de l'exercice clos.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique,

après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes,

décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021, soit un bénéfice de 131.594 € au compte « Report à Nouveau », lequel se verrait porté d'un solde négatif de (17.468.347) € à un solde négatif de (17.336.753) €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée Unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique, prend acte de ce qu'aucune nouvelle convention relevant de l'article L 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice social écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique,

après avoir entendu lecture du rapport du Président,

décide de renouveler les mandats de Membre du Directoire et Directeur Général de :

- Monsieur Serge SIMON, né le 27 janvier 1966, à Pau (64), de nationalité française, demeurant 66 avenue des Fusillés de Châteaubriant – 94100 Saint Maur,
- Madame Françoise GRAND, née le 30 juin 1967, à Suresnes (92), de nationalité française, demeurant 33 rue Blanche 75009 Paris,

à compter de l'issue de l'assemblée générale des associés de la Société tenue le 8 juin 2021 et pour une durée de trois (3) années venant à expiration à l'issue de la décision collective qui sera tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat et appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice écoulé.

La société INNOV8 Sarl, en sa qualité de Président de la Société, demeure de plein droit Membre et Président du Directoire, occupant ces fonctions tant qu'elle sera Président de la Société, le tout conformément à l'article 12.1 des statuts de la Société.

Monsieur Serge SIMON et Madame Françoise GRAND ont d'ores et déjà déclaré, chacun pour ce qui le concerne, accepter le renouvellement de leurs fonctions de membre du Directoire et de Directeur Général de la Société et ne faire l'objet d'aucune mesure d'interdiction ou d'empêchement susceptible de lui interdire l'exercice du mandat confié.

Chaque Directeur Général dispose, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Président, notamment de représentation de la Société. A l'égard de la Société, chaque Directeur Général est soumis aux mêmes limitations de pouvoirs que le Président, ces limitations n'étant pas opposables aux tiers.

En outre, conformément aux stipulations de l'article 12.6 des statuts, l'Associé Unique confirme que :

- toute décision relative à une opération prévue dans le cadre du budget pourra être prise individuellement par chacun des membres du Directoire ;
- toute décision relative à une opération non prévue dans le cadre du budget devra être prise par la majorité des membres du Directoire.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra notamment de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et le Président, et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée Unique.



L'Associée Unique

Pour la société INNOV8 GROUP, la société INNOV8, elle-même représentée par Stéphane Bohbot



Le Président

Pour la société INNOV8
Stéphane Bohbot

